

Pour sauvegarder le patrimoine local

Les jeunes de Martiel et leur comité des fêtes ont un jour décidé que la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine historique, culturel, architectural de la commune était du ressort des gars du cru. Ils ont sensibilisé une bonne partie de leurs concitoyens, et en février dernier, une « Association pour la sauvegarde du patrimoine culturel et naturel de Martiel » a vu le jour. Un bureau provisoire a été constitué en mars et dimanche se tenait l'assemblée constitutive à la mairie, sous la présidence de M. Guillot, entouré de MM. F. Poulet et Boissard en présence de M. Cour-

nède, maire; de plusieurs conseillers et de vingt-sept personnes dont plusieurs propriétaires de terres sur lesquelles se situent les dolmens. Car si les dolmens ne sont pas l'unique souci de l'association, ils ont contribué à cette sensibilisation. Pour l'heure il y en a vingt-neuf de répertoriés, chez vingt-deux propriétaires différents. Et l'association pense que s'il y a des documents et objets préhistoriques à mettre à jour dans le bois de Margues, ce n'est plus pour grossir les collections de San Francisco ou simplement de Toulouse ou Rodez ou encore des collections

particulières rouergates, mais que tout ceci doit être réservé (avec le concours des services officiels des antiquités préhistoriques) pour le futur musée de Martiel. La vieille tour de Martiel, si elle est restaurée serait un local idéal. Dans un premier temps, l'association va chercher à sensibiliser au maximum toute la population, et à l'associer à l'effort commun de préservation des sites, et elle est déjà forte de l'approbation des propriétaires concernés. Dans ce but, l'association comprend comme membres de droit, les propriétaires des terres sur lesquelles existent des richesses historiques, le maire et les membres des commissions municipales culturelles et de l'environnement, et comme membres actifs tous les gens de la commune (ou ayant des attaches dans la commune), désireux de participer à ses actions. L'association entend également développer ses actions dans trois autres directions : conservation des objets anciens, l'histoire de Martiel, les sites souterrains. Un conseil d'administration de dix-huit membres a été constitué, qui a élu son bureau.

Président : M. Claude Guillot; **vice-président :** MM. Guy Marty et Francis Poulet; **secrétaire :** M. Brossard; **adjoind :** Mme Bauguil; **trésorier :** M. Robert Marty; **adjoind :** M. Pellat.

NOS PHOTOS

- Le président GUILLOT et une partie de son bureau.
- Deux vues partielles de l'assistance. — (Photos « La Dépêche », op. Studio Maravelle).

